



PHILHARMONIE DE PARIS
ORCHESTRE DE PARIS

La Cité de la Musique - Philharmonie de Paris
Département Orchestre de Paris
Direction de la production

Directeur/rice de production adjoint/te CDI à pourvoir au 1^{er} octobre 2020

Contexte général

Créée en 1967, l'Orchestre de Paris, première formation symphonique française, donne plus d'une centaine de concerts chaque saison à la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, ou à l'occasion de ses tournées internationales et accueille environ 130 000 spectateurs par an. Depuis janvier 2019, l'Orchestre de Paris a intégré la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris. Équipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique -Philharmonie de Paris, située sur le Parc de la Villette, est un pôle culturel unique au monde. À travers ses différentes salles de concert, son Musée de la musique et ses ateliers de pratique musicale, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre aux adultes, aux enfants et aux familles les moyens d'accéder aux œuvres, de s'initier à une pratique artistique et de découvrir ou enrichir leurs connaissances musicales.

Cette intégration de l'Orchestre de Paris sous la forme d'un département spécifique renforce l'articulation de la programmation de l'Orchestre avec celle des formations invitées à la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris et la mise en place de passerelles tout en favorisant, sur le plan humain, un enrichissement mutuel des équipes. La saison de l'Orchestre de Paris s'inscrit donc désormais plus fortement au cœur de celle de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris.

Rattachement : Directrice de production

Responsable hiérarchique : Directrice de Production

Définition de fonction

Le directeur de production adjoint travaille sous la responsabilité de la directrice de production et en étroite collaboration avec le conseiller artistique et la directrice de l'Orchestre.

Il construit les budgets du service Production dans le cadre donné par la directrice de la production et en lien avec l'administratrice de l'Orchestre. Il élabore les outils de suivi budgétaire, d'analyse ou de pilotage du service et en assure le suivi.

Par délégation de la directrice de Production, il assume une partie des missions de direction de la Production. A ce titre, il encadre et coordonne le travail des attachés de productions. Il anime le service de production sur le plan organisationnel, contractuel et logistique dans le cadre déterminé par sa directrice.

Il négocie les tournées de l'Orchestre ainsi que les concerts en coproduction dans le cadre budgétaire négocié et déterminé par la directrice de la production et peut être amené à gérer certains projets plus importants (cinéconcerts, concerts hors les murs...).

Il participe à la mise en œuvre de la politique audiovisuelle de l'orchestre (établissement des divers contrats de cession, coproductions, de disque, de distribution, suivi et gestion du catalogue en lien avec la Médiathèque et les autres services, suivi des partenariats avec les diffuseurs ; élaboration et suivi du budget audiovisuel).

Il participe à la stratégie de développement et de pérennisation économique de l'Orchestre.

Principales missions et responsabilités :

1/ Evaluation financière des projets artistiques

- Assure l'élaboration des budgets de production et de tournée des saisons en cours et à venir
- Supervise le cadrage et la clôture des budgets artistiques
- Participe à l'évaluation des montages contractuels
- Veille à la détection des risques financiers et assure un rôle d'alerte

2/ Préparation, coordination et mise en œuvre des projets

- Négocie les contrats d'artistes, d'ensembles, de coproduction et de cession ou donne le cadre de la négociation aux attachés de production
- Elabore des contrats de coproduction et de cession
- Supervise la rédaction des contrats d'artistes et d'ensembles selon les procédures et la réglementation applicable à leur engagement
- Supervise les budgets de production
- Valide les dépenses avant leur mise en paiement ;
- Coordonne les projets artistiques d'un point de vue juridique, administratif et logistique et travaille en lien avec la régie et la technique.

3/ Contribution à l'évolution du service et de ses outils

- Participation à la réflexion sur l'évolution des outils du service
- Création et mise en place de nouveaux outils
- Contribution à l'harmonisation et à l'optimisation des relations interservices.

Profil recherché :

Niveau de formation :

- Master 2 en administration et gestion de la culture (ou équivalent)
- Bénéficiaire d'au moins 10 ans d'expérience similaire dans le secteur artistique et culturel
- Bonne connaissance des réseaux de diffusion et des différentes procédures des institutions publiques

Qualités requises :

- Maîtrise de la réglementation en matière de production, diffusion de concerts et spectacles, de droits d'auteurs et de droits relatifs aux captations audiovisuelles,

- Compétences confirmées en gestion et suivi budgétaire,
- Très bonne pratique de l'anglais et pratique d'autres langues appréciées,
- Autonomie et esprit d'initiative,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Compétence en gestion d'équipe et en négociation,
- Grande disponibilité.

Les candidatures (CV+ lettre de motivation) sont à adresser aux Ressources Humaines de l'Orchestre de Paris par mail recrutement@orchestredeparis.com

Contrat à durée indéterminée

Candidatures à envoyer avant le 24 août 2020

Prise de fonction : 1^{er} octobre 2020

La Cité de la musique- Philharmonie de Paris a obtenu le label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » La Cité de la musique et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.